



HAL
open science

Isis à Rome

Laurent Bricault, Isis À Rome

► **To cite this version:**

Laurent Bricault, Isis À Rome. Isis à Rome. J.-P. Montesino (éd.). De Cybèle à Isis, Cybèle, pp.137 - 151, 2010, 978-2915840278. hal-01817197

HAL Id: hal-01817197

<https://hal.science/hal-01817197>

Submitted on 16 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ISIS

À

ROME

L'entrée d'Isis dans Rome demeure sur bien des points fort mystérieuse. Les documents qui nous permettent d'en esquisser les contours sont hétérogènes, pour ne pas dire hétéroclites : quelques allusions chez des auteurs de l'Antiquité, quelques inscriptions éparses, quelques symboles sur des monnaies romaines de la fin de la République. Les pièces réunies de ce véritable puzzle ont parfois livré des reconstitutions assez éloignées les unes des autres et nourri des débats passionnés chez les modernes.

Nous sommes au début du 1^{er} siècle av. J.-C. En Orient, les derniers royaumes issus de l'Empire d'Alexandre succombent les uns après les autres, en de pathétiques soubresauts, aux assauts diplomatiques et militaires de la République romaine. Un dernier véritable adversaire se dresse devant Rome, Mithridate VI Eupator (le bien-né), roi du Pont, dont les ambitions ne peuvent que se heurter à celles de la République. Les combats qu'il livre contre Rome durant près de trois décennies, que l'on a coutume d'appeler guerres mithridatiques et de compter au nombre de trois, sont parsemées de victoires et de défaites, d'armistices et de traités sans lendemain. En 88 av. J.-C., l'un des amiraux du souverain pontique, un certain Archélaos, s'empare de l'île de Délos, au cœur des Cyclades. Depuis le milieu du 11^e siècle, l'île sacrée d'Apollon est devenue un port franc, la nouvelle plaque tournante du commerce méditerranéen. Les marins, marchands et armateurs de toutes origines (Alexandrins, Phéniciens, Syriens, Juifs, Grecs ou Romains) s'y côtoient, y font des affaires et commercent aussi avec les dieux. L'île est prospère, les temples y sont nombreux et cette terre minuscule offre un véritable havre aux dieux de toutes origines, dont Isis, qui y possède au moins deux lieux de culte. Mais l'attaque pontique met un terme à cette période dorée. La ville est détruite. Vingt mille habitants, la plupart d'origine italique, y perdent la vie selon les chiffres donnés par Appien et Pausanias, deux auteurs du 11^e siècle apr. J.-C. Ceux qui ont pu échapper au massacre quittent l'île et s'embarquent pour d'autres ports de Méditerranée afin d'y trouver refuge et, éventuellement, d'y poursuivre leurs affaires en attendant la fin du conflit. La plupart ne reverront jamais Délos, de nouveau mise à sac en 69 av. J.-C. et qui, cette fois, ne s'en relève pas. Si nombre d'entre eux se sont installés en Méditerranée orientale, à Thessalonique notamment, beaucoup sont rentrés en Italie, et notamment à Pouzzoles, en Campanie, sur la baie de Naples, qui est alors le principal port utilisé par Rome pour le commerce transméditerranéen.

C'est probablement dans ce contexte précis qu'il convient de resituer la première allusion datée avec une relative assurance à la présence d'Isis à Rome. Cette première mention apparaît chez Apulée, cet avocat et orateur originaire de Madaure, en Numidie, auteur entre autres des *Métamorphoses*, un récit picaresque qui narre les aventures d'un certain Lucius, changé en âne pour avoir été trop curieux, et qui ne retrouva forme humaine et sagesse qu'au terme de nombreuses péripéties, grâce à la bienveillance de la déesse Isis. Dans le chapitre 30 du onzième et dernier livre de ce roman publié vers 175 apr. J.-C., il fait dire à son héros :

« Pour ne pas me laisser confondre, dans la pratique de son culte (= d'Isis), avec le vulgaire de ses adorateurs, il (= le grand-prêtre) m'admit dans le collège des Pastophores, et même au nombre des décurions quinquennaux. Dès ce moment, je me fis raser les cheveux, et me dévouai sans réserve aux devoirs qu'impose à ses membres ce collège d'antique origine, et contemporain de Sylla ; au lieu de rougir de mon chef dégarni, je me promène avec orgueil nu-tête, et j'en fais montre à tout venant. »

Si l'on en croit Apulée, c'est donc à la fin des années 80 av. J.-C. – Sylla rentre définitivement en Italie en 82, après les succès remportés en Grèce et en Asie Mineure contre les lieutenants de Mithridate – qu'un collège, une association de dévots isiaques s'installe à Rome pour le service de la déesse. L'existence de ces pastophores, dont le rôle précis hors d'Égypte n'est toujours pas établi avec certitude, implique toutefois qu'à cette date la déesse bénéficie, à Rome même, d'un culte organisé. Il est tentant de vouloir retrouver dans ces premiers fidèles de la Ville certains des Romains de Délos, adorateurs de la déesse qui, ayant fui les attaques pontiques, s'en sont retournés dans la Péninsule, et ce d'autant que plusieurs inscriptions déliennes mentionnent précisément un *pastophorion*, le local propre aux pastophores. Allons plus loin pour envisager que Sylla lui-même, qui bénéficia de l'aide indirecte d'Isis lors du siège de Rhodes par Mithridate, en 88, la déesse ayant, selon Appien (*Mithr.* 27), détruit par le feu les tours de siège du souverain pontique, et qui possédait une villa à Pouzzoles, où il mourut en 78, a pu ne pas être étranger à l'introduction du culte de la déesse dans Rome. Lors du consulat de 80, le collègue de Sylla est Quintus Caecilius Metellus Pius, membre éminent de l'une des plus illustres familles aristocratiques romaine. C'est ce dernier qui, vraisemblablement, fonde, entre 71 et 63, l'*Iseum Metellinum*, un temple privé de la déesse élevé sur le mont Caelius auquel il aurait donné son nom et que mentionne l'Histoire Auguste (*Tringinta tyranni*, 25) rédigée au III^e siècle apr. J.-C. L'intérêt des puissants pour Isis n'est sans doute pas anodin. Si la déesse, comme il est plus que probable, compte parmi ses fidèles romains nombres d'anciens commer-



çants et marchands installés auparavant à Délos, il n'est sans doute pas de mauvaise politique de montrer un certain intérêt – parler d'attachement serait sans doute excessif – pour la patronne de ces gens de mer générateurs de profits non négligeables.

Des années qui suivent datent deux inscriptions mentionnant des prêtres d'Isis Capitoline, impliquant que la déesse possédait, dans les années 70-50 au moins, une chapelle ou des autels sur ou à proximité du Capitole. Parmi les personnages mentionnés dans l'un de ces textes, on retrouve un membre de la *gens Lollia*, connue à Délos pour avoir souscrit à l'embellissement du principal sanctuaire isiaque de l'île, que l'on a coutume d'appeler le Sarapieion C. Dans le second texte, le prêtre est un certain Volusius Caesario. Un nom évocateur qui renvoie aux heures les plus sombres du second triumvirat. Nous sommes en novembre 43 av. J.-C. À Boulogne s/mer, Marc Antoine, l'un des consuls de l'année 44, Lépide, un ancien maître de cavalerie de César et Octavien, le neveu et fils adoptif du défunt dictateur scellent un accord, bientôt entériné par une loi, la *lex Titia*. Celle-ci donne pour cinq années des pouvoirs d'exception aux triumvirs et matérialise l'unité des héritiers politiques de César face à ses assassins et au Sénat. Ils peuvent alors afficher publiquement la liste de leurs ennemis, sénateurs et chevaliers principalement. Cette proscription sanglante fait plusieurs centaines de victimes, dont la plus célèbre est sans doute Cicéron. C'est au cours de celle-ci que se déroule un événement mineur, mais qui intéresse notre sujet. L'anecdote est rapportée par Valère Maxime, que l'on qualifiera généreusement du terme d'historien et qui fit paraître ses *Faits et dits mémorables* vers 28-32 apr. J.-C., sous le principat de Tibère, à la cour duquel il sévissait. Voici ce qu'il écrit (VII, 3, 8) :

« M(arcus) Volusius, édile plébéien, frappé par les proscriptions, prit le costume d'un Isiaque, s'en alla demandant l'aumône par les rues et les grands chemins, sans se faire connaître à personne, et parvint, sous la protection de ce déguisement, jusqu'au camp de M. Brutus. Quelle nécessité déplorable ! Un magistrat du peuple romain, réduit à dépouiller les marques de sa dignité et à traverser la ville sous les insignes trompeurs d'une religion étrangère ! Il fallait être ou bien attaché à la vie pour supporter une telle ignominie, ou bien avide du sang des autres pour les y réduire ».

Appien, que nous avons déjà évoqué plus haut, ajoute (*Bell. civ.*, IV, 47) que Volusius emprunta la robe qu'il revêtit à un ami, prêtre d'Isis et qu' « il se para de ce vêtement de toile qui lui tombait jusqu'aux pieds, mit la tête de chien, et (que) c'est en célébrant ainsi les mystères d'Isis qu'il rejoignit (Sextus) Pompée », le fils du grand Pompée, adversaire déclaré des triumvirs.



Cette anecdote est intéressante car, si elle est authentique, ce que tout porte à croire, elle indique qu'à la fin de la République l'apparition d'un personnage coiffé d'un masque canin, celui d'Anubis porté lors des processions isiaques par un dévot auquel on donne le nom d'Anubophore (celui qui porte Anubis), ne surprend pas ses contemporains, signe que cet accoutrement est déjà bien connu, sinon familier à la population de l'*Urbs*.

Ceci étant, les sarcasmes de Valère Maxime, un proche de Tibère, prince que l'on ne peut guère taxer de sympathie à l'égard du culte d'Isis comme nous allons le voir, laissent percer combien fut délicate son installation dans la ville même de Rome. En effet, l'implantation du culte n'alla pas sans soucis. C'est ce que montrent plusieurs passages d'historiens anciens, qui sont autant de flashes sur une situation bien complexe. À en croire Tertullien (*Ad Nat.* I, 10), qui cite dans ce passage l'érudite romain Varron, lequel écrivait au I^{er} siècle av. J.-C., « Sérapis, Isis, Harpocrate et Anubis ont été interdits sur le Capitole, et leurs autels, jetés à bas par le Sénat n'ont été redressés que par la violence populaire. Mais à son tour, le consul Gabinius, comme il examinait avec peine, aux calendes de janvier (le 1^{er} janvier 58), les victimes (destinées au sacrifice) en raison d'un attroupement populaire, parce qu'il n'avait rien décidé au sujet de Sérapis et d'Isis, tint plus grand compte de l'avis du Sénat que de la pression de la foule et défendit l'érection d'autels (pour Isis) ». Dion Cassius, un sénateur du début du III^e siècle apr. J.-C. proche du pouvoir impérial sévérien, qui écrivit une *Histoire romaine* en 80 livres (XL, 47), ajoute qu'un décret fut rendu à la fin de l'année 53 av. J.-C. « au sujet de Sarapis et d'Isis (...) ». Le Sénat avait ordonné la destruction de leurs chapelles que des particuliers avaient consacrées à leurs propres frais ; en effet, pendant longtemps, ils ne les reconnurent pas comme dieux et, même lorsque leur culte public fut autorisé, leurs temples durent être placés hors du *pomoerium* (l'espace sacré au cœur de Rome) ». Valère Maxime, encore lui, rappelle qu'en 50 av. J.-C., le consul Aemilius Paulus, « comme le Sénat avait décrété la démolition des sanctuaires d'Isis et de Sérapis et que personne parmi les ouvriers n'osait y porter la main, après avoir quitté sa toge prétexte, saisit une hache et en frappa les portes du temple ». Et Dion Cassius de noter plus loin (XLII, 26) que de sinistres événements, annoncés par des prodiges, assombrirent le ciel de Rome en 48 av. J.-C. ou peu après. Ainsi, « des abeilles s'établirent dans le Capitole, auprès de la statue d'Hercule ; c'était au moment où l'on célébrait des sacrifices en l'honneur d'Isis, et les devins ordonnèrent de raser de nouveau toutes ses enceintes sacrées et celles de Sarapis. En les démolissant, on détruisit, à leur insu, un temple de Bellone, et l'on y trouva des vases en terre remplis de chair humaine ».

On le voit, la période qui s'étend du consulat de César en 59 av. J.-C. à la mort de Pompée en 48 est fort troublée pour Isis et ses dévots qui, à plusieurs reprises, voient leurs lieux de culte condamnés par le Sénat, détruits souvent pour être aussitôt relevés, sans doute sous des aspects différents, aucun des auteurs que nous venons de citer n'employant deux fois le même terme pour qualifier les monuments en question.

Contrairement à ce que l'on peut lire ici et là, la présence de Cléopâtre dans les murs de Rome entre août 46 et avril 44 n'est sans doute guère profitable à Isis. Non seulement César ne manifeste aucun intérêt pour la déesse égyptienne, mais la maigre popularité de la reine lagide auprès des Romains ne favorise guère la déesse du Nil. Aussi, quand Cléopâtre regagne Alexandrie, la place d'Isis à Rome est loin d'être fermement assurée. L'assassinat de César, aux ides de mars 44, inaugure une nouvelle période de troubles, a priori peu favorables à l'intégration dans l'espace romain d'une divinité étrangère comme Isis. Pourtant, et ce témoignage ne laisse pas de surprendre, à la fin de 43, selon Dion Cassius (XLVII, 15, 4), les nouveaux triumvirs décrètent la construction de chapelles pour Sarapis et Isis. Il faut sans doute voir là une volonté de Marc Antoine, qui connaissait depuis un certain temps Cléopâtre – la Nouvelle Isis selon la terminologie en vigueur à sa cour –, bien plus qu'un souhait d'Octave de rendre grâce aux souvenirs égyptiens de César. D'ailleurs, le départ de Marc Antoine pour l'Orient laisse le projet dans les limbes semble-t-il, puisque nul autre texte n'évoque par la suite une quelconque concrétisation de ce projet. Toutefois, dans des conditions qui nous restent obscures, le culte de la déesse et de son entourage (son époux Sarapis, son fils le petit Harpocrate, le fidèle Anubis) s'installe à Rome, sans que l'on connaisse ni le nombre ni même la taille des lieux où la sainte famille égyptienne est adorée. Tant et si bien qu'à deux reprises au moins, en 28 et en 21 av. J.-C., Auguste est obligé de prendre des mesures contre ces cultes qui, nous dit encore Dion Cassius (LIV, 6, 6), « envahissaient à nouveau la ville, (en) interdisant à quiconque de les pratiquer, même dans les faubourgs, en deçà de huit demi-stades ». Mais, même éloignés du cœur de Rome, et relégués probablement sur le Champ de Mars, Isis et les siens persistent et signent, comme le révèle une anecdote rapportée par Flavius Josèphe dans les *Antiquités Judaïques* (XVIII, 3, 4), qu'elle soit authentique ou simple prétexte à une ferme décision politique. L'histoire se passe en 19 apr. J.-C. Un chevalier romain du nom de Decius Mundus, désireux de séduire Paulina, une matrone de bonne famille qui se refuse à lui, met au point un subterfuge pour le moins original pour parvenir à ses fins. Avec la complicité de prêtres d'Isis qui se font les interprètes du dieu chacal Anubis, il attire la dévote au temple, à l'invitation du dieu, pour un repas. Flattée, elle

accepte et, avec l'autorisation de son époux, confiant, elle se rend au temple. Le repas achevé, portes fermées et lumières ôtées, Mundus, se faisant passer pour Anubis lui-même, s'unit à elle toute la nuit. Malheureusement pour l'ingénieux chevalier, l'affaire, bientôt dévoilée, fait grand bruit. Tibère fait crucifier les prêtres d'Isis, ruiner le temple de la déesse et jeter sa statue dans le Tibre. On a retrouvé depuis lors dans le fleuve, près du Ponte Sisto et du Ponte Umberto, sur la frange occidentale du Champ de Mars, plusieurs sistres et des fragments de grandes sculptures égyptiennes volontairement mutilées qui ont pu appartenir à un sanctuaire de la déesse qui se serait déjà édifié sur le Champ de Mars à cette époque. Ce fait divers est peut-être aussi à l'origine de la décision prise par Tibère d'exiler en Sardaigne Égyptiens et Juifs de Rome. C'est du moins ce que semblent suggérer les écrits de Tacite et Suétone (*Vita Tib.*, XXXVI) sur le sujet. Selon les *Annales* (II, 85, 5) de Tacite, « on s'occupa aussi de bannir les cultes égyptiens et judaïques et un *senatus-consulte* ordonna le transport en Sardaigne de quatre mille hommes en âge de porter les armes, de la classe des affranchis, infectés par ces superstitions. Ils devaient y réprimer le brigandage et s'ils succombaient à l'insalubrité du climat, la perte serait négligeable. Les autres quitteraient l'Italie s'ils n'avaient pas renoncé à temps à leurs cultes profanes dans un délai fixé. » La notice de Suétone, écrite vers 115-120 apr. J.-C., est similaire :

« Il (Tibère) interdit les cérémonies étrangères, les rites égyptiens et judaïques, en obligeant ceux qui étaient attachés à ces superstitions de brûler leurs vêtements sacrés et tous leurs instruments cultuels. Il répartit la jeunesse juive, sous prétexte de service militaire, dans des provinces fort insalubres et il éloigna de Rome le reste de cette nation ou des sectateurs de genre analogue, sous peine d'une servitude éternelle, s'ils n'obtempéraient point. »

Le coup aurait pu être fatal pour Isis, Sarapis et les leurs, mais il n'en fut rien. Si nulle analyse sérieuse ne permet d'accréditer l'idolâtrie isiaque de Caligula - la théocratie solaire égyptienne le fascina, pas la seule Isis - et encore moins celle de Néron, c'est avec les Flaviens que la déesse s'inscrit définitivement dans le paysage de la Rome antique.

Entre 19 et 69 apr. J.-C., les témoignages romains sur la présence de la déesse dans la Ville sont quasi inexistants. La crise qui suit la fin tragi-comique de Néron change tout. Tandis que s'affrontent et se succèdent en Occident Galba, Othon – qui fut certainement un Isiaque, comme sa première épouse Poppée, mais dont le court passage à la tête de l'Empire n'amena rien de décisif pour nos cultes – et Vitellius, l'Orient proclame empereur un général valeureux, homme de terrain ... et de condition relativement modeste : Vespasien. Ce militaire habile s'était fait



connaître dès 43 apr. J.-C., durant le principat de Claude, lorsqu'il participa à la conquête de la Bretagne (l'Angleterre actuelle) à la tête de la II^e légion Augusta. Choisi en 67 par Néron pour mater la révolte de la Judée, il est proclamé empereur à Alexandrie par les troupes de la III^e légion Cyrenaica et de la XXII^e Deiotariana, le 1^{er} juillet 69, à l'instigation du préfet d'Égypte, Tiberius Julius Alexander. Il s'y rend aussitôt. Les événements qui suivent cette proclamation sont rapportés avec zèle par Suétone et Tacite, encore eux. Il vaut sans doute la peine de les rappeler, fut-ce brièvement, car leur succession, leur mise en scène constituent une éclatante réussite de propagande politique. Voici l'histoire telle que nous la livre Suétone (*Vita Vespas.* 7) :

« Vespasien entreprit donc la guerre civile, et envoyant avant lui en Italie des généraux et des troupes, passa pour le moment à Alexandrie, afin de tenir les clefs de l'Égypte. Là, voulant demander à Sérapis si son pouvoir était bien assuré, il entra dans le temple de ce dieu, tout seul, en envoyant toute sa suite, et, quand il se retourna enfin, après avoir longuement prié le dieu, il crut voir l'affranchi Basilidès lui offrant, suivant l'usage du pays, de la verveine, des couronnes et des gâteaux; or, il était avéré que personne n'avait introduit cet homme, que, d'ailleurs, depuis longtemps, par suite de rhumatismes, il pouvait à peine marcher et se trouvait fort loin de là. (...) Deux hommes du peuple, dont l'un était aveugle et l'autre avait une jambe infirme, vinrent le trouver en même temps, pendant qu'il siégeait sur son tribunal, et le supplièrent de faire, pour les guérir, ce que Sérapis leur avait indiqué en songe: il rendrait à l'aveugle l'usage de ses yeux, s'il les humectait de salive; à la jambe infirme, sa vigueur, s'il daignait la toucher avec le pied. Comme il était à peine croyable que cette cure eût la moindre chance de réussir, Vespasien n'osait même pas l'essayer; mais enfin, sur les exhortations de ses amis, il tenta publiquement devant l'assemblée cette double expérience et le succès la couronna. »

Tacite, au IV^e livre de ses *Histoires* (IV, 81-82) ajoute un certain nombre de détails :

« Un habitant d'Alexandrie, qui appartenait à la basse classe et qui était notoirement atteint d'une décomposition de la vue, se jette à ses genoux et le prie en gémissant de le guérir de sa cécité ; il obéissait, disait-il, aux ordres de Sérapis, dieu que ce peuple adonné aux superstitions honore plus que tous les autres, et il suppliait le prince de daigner lui humecter les joues et le tour des yeux avec la sécrétion de sa bouche. Un autre avait la main estropiée et, à l'instigation du même dieu, priait César de fouler cette main avec la plante du pied. Vespasien se moquait d'eux d'abord et les repoussait; mais sur leurs instances il hésitait, tantôt par crainte de passer pour un vaniteux et un présomptueux, tantôt par confiance, car les prières ardentes de ces deux infirmes et les flatteries de ses courtisans l'inclinaient à l'espérance. À la fin, il ordonne aux médecins d'apprécier si cette cécité et cette paralysie pouvaient être vaincues par des moyens humains. Les médecins, après avoir développé des arguments divers, répondirent que des deux infirmes, l'un n'avait pas la force visuelle rongée et qu'elle reviendrait si on chassait l'obstacle ; l'autre avait les articulations déviées et, si on exerçait sur elles une pression salutaire,

elles pourraient reprendre la position normale; que les dieux avaient peut-être à cœur cette guérison et qu'ils avaient choisi le prince pour ce divin mystère ; enfin que si le remède était efficace la gloire en appartiendrait au prince, tandis que s'il était vain le ridicule en serait pour ces misérables. Vespasien (...) exécuta ce qui lui était prescrit. Aussitôt la main reprit ses fonctions et l'aveugle vit de nouveau briller le jour. (...)

Vespasien n'en souhaita que plus ardemment de visiter la demeure sacrée du dieu pour le consulter sur les affaires de l'empire ; il défend à tous les autres l'accès du temple ; il y pénètre et tout entier à l'adoration de la divinité il aperçoit derrière lui un des principaux Égyptiens, nommé Basilidès, qu'il savait éloigné d'Alexandrie par plusieurs jours de marche et retenu par la maladie. Il s'informe auprès des prêtres si ce jour-là Basilidès est venu au temple, il s'informe auprès de passants si on l'a vu dans la ville; enfin il envoie des estafettes et il découvre qu'à ce moment même il était à quatre-vingts milles de là. Alors il expliqua l'apparition comme un fait surnaturel et le nom de Basilidès comme la réponse essentielle de l'oracle. »

Comment comprendre ces événements *a priori* bien curieux ? Comme Alexandre bien avant lui, Vespasien se trouve être, en cet été 69, le nouveau maître de l'Égypte. Mais il lui faut encore obtenir confirmation de sa souveraineté auprès de la principale divinité locale. Alexandre se fit passer pour le fils d'Ammon de Siwa et il aurait été couronné roi dans le temple de Ptah à Memphis. Vespasien, lui, reçoit confirmation de son adoption par Sérapis dans le grand Sérapieion d'Alexandrie. L'arrivée de Vespasien en Égypte s'accompagna, dit-on, d'une forte inondation du fleuve, autre manifestation de la reconnaissance divine de Vespasien, déjà capable de guérir l'aveugle et le paralytique. Dès son retour à Rome, Vespasien, dénué d'ancêtres illustres et sans filiation divine, contrairement à César, descendant de Vénus, fait d'ailleurs dédier, dans le temple de la Paix, une grande statue du Nil entourée de douze enfants, symboles de sa fertilité. Le rôle de l'entourage du nouvel empereur, qui vient d'accéder au pouvoir par un véritable coup d'état et dont le sénat n'avait pas encore, loin s'en faut, reconnu la victoire, Vitellius étant toujours vivant à cette date, est ici capital. Les prêtres égyptiens paraissent bien avoir réussi à créer, par le biais de l'histoire qui vient d'être contée, une union nouvelle entre le clergé et le pouvoir, après les années de vache maigre de la période julio-claudienne, à l'origine d'une véritable renaissance des cultes isiaques dans un monde désormais dominé par Rome. Bénéficiant de la protection des Flaviens, Isis et les dieux de son cercle voient leurs sanctuaires croître et multiplier. À Rome même, c'est dans le temple d'Isis du Champ de Mars, qu'ils firent agrandir sinon entièrement restaurer pour l'occasion, que Titus et Vespasien passent la nuit précédant leur triomphe de 71, qui marquait la prise de Jérusalem. Les dieux d'Alexandrie leur avaient été doublement favorables. En Égypte, ils avaient veillé sur l'avènement de Vespasien : à Rome, ils avaient sauvé Domitien, le second fils du nouvel empereur car, comme le rappelle

Suétone (*Vit. Domitian.* VIII, 1), « pendant la guerre contre Vitellius (en 69), il (Domitien) se réfugia au Capitole avec son oncle Sabinus et une partie des troupes flaviennes qui se trouvaient à Rome, mais quand leurs adversaires y firent irruption et que le temple fut embrasé, il se cacha et passa la nuit chez le gardien ; le surlendemain matin, déguisé en prêtre d'Isis, il se confondit parmi les sacrificateurs de diverses religions et, s'étant, avec un seul compagnon, rendu au-delà du Tibre chez la mère d'un de ses condisciples, il se dissimula si bien que, malgré toutes les recherches, ceux qui avaient suivi ses traces ne parvinrent pas à le découvrir. »

Une échappée belle que confirme Tacite (*Hist.* III, 74) : « Domitien s'était au début de l'irruption caché chez le gardien du temple ; l'adresse d'un affranchi lui permit de se mêler en robe de lin à la troupe des adorateurs d'Isis et de se retirer chez Cornelius Primus, client de son père, à côté du Vélabre (un quartier de Rome proche du Tibre) et de s'y tenir caché. »

Désormais, la situation d'Isis et des siens ne devait plus guère être remise en cause, et leur culte prospérer trois siècles durant. Les fidèles, nombreux, venaient en masse assister aux deux grandes fêtes annuelles qui mettaient en scène la déesse égyptienne : le *Navigium Isidis* (la navigation d'Isis), le 5 mars, une fête pan-méditerranéenne qui marquait la réouverture des mers à la circulation, après les mois d'automne et d'hiver, et dont Apulée nous a laissé une peinture des plus vivantes au XI^e livre de ses *Métamorphoses* ; les *Isia*, du 28 octobre au 3 novembre, qui célébraient, avec là encore de riches et expressives processions, la mort et la résurrection d'Osiris, perdu puis retrouvé par sa compagne. Aux III^e et IV^e siècles, dans les calendriers que nous ont livrés plusieurs mosaïques et parchemins, c'est d'ailleurs l'image d'un prêtre d'Isis qui illustre le mois de novembre. L'empereur Commode en personne participe aux processions.

En 189, une très violente famine secoue Rome, provoquant des émeutes au cours desquelles périt Cléandre, le favori de Commode. Depuis de longues décennies, c'est le blé d'Égypte et d'Afrique qui nourrit la population de la Ville. Face à cette situation explosive, il faut faire venir en catastrophe des rives sud de la Méditerranée les céréales capables d'apaiser la foule. La flotte annonaire, placée depuis longtemps sous la protection d'Isis et de Sérapis, débarque à Ostie au printemps 190, mettant fin à une crise qui faillit emporter l'Empereur. Conscient du danger, Commode célèbre un grand sacrifice en faveur du couple et fait frapper pour l'occasion de magnifiques médaillons bi-métalliques. Les deux années suivantes, des émissions d'*aurei*, de sesterces, de *dupondii* et d'*asses* montrant Commode debout à gauche, couronné par la Victoire,



mains tendues au-dessus d'un autel, Sarapis calathophore et Isis sistrophore debout à droite lui faisant face, rappellent cet événement. Isis et Sérapis sont désormais, si l'on peut dire, au sommet de l'Olympe. Au III^e siècle, Caracalla, Sévère Alexandre, Gallien et Dioclétien dédient et embellissent de nouveaux sanctuaires romains pour la déesse et son parèdre Sérapis.

C'est à ce dernier empereur que l'on doit d'ailleurs la réintroduction de types isiaques dans le programme de l'atelier de Rome avec les émissions de petites monnaies de cuivre destinées aux libéralités des Vœux publics (*Vota publica*) du 3 janvier, monnaies distribuées par le pouvoir au petit peuple de Rome. L'attrait exercé par l'Égypte sur Dioclétien est bien connu. Sur l'arc dit de Galère à Thessalonique, dans le panneau qui glorifie les deux Augustes (Dioclétien et Maximien) entre les deux Césars (Galère et Constance), Isis et Sérapis sont présents à côté des Dioscures aux deux extrémités de la scène. Le couple isiaque y figure, avec d'autres, en tant que compagnons divins des Augustes et des Césars ; puissances de fertilité, dieux nourriciers, ils contribuent au bonheur d'un monde romain pacifié par les Tétrarques. C'est dans ce cadre que prennent place les émissions romaines des *Vota publica*. Deux types d'émissions vont se succéder, plus d'un siècle durant. D'abord des séries sur lesquelles apparaît au droit le buste de l'Empereur, ce jusqu'au règne de Gratien, en 379 apr. J.-C. Chrétien fervent pour ne pas dire plus, Gratien ordonne que l'on fasse disparaître son image de monnaies sur lesquelles figurent des motifs païens. Les monnaies romaines sont directement concernées. En effet, leurs revers s'ornent de multiples types isiaques, qu'il s'agisse d'Isis sur un navire et tenant une voile, d'Anubis brandissant la palme et le caducée, d'Isis-Sothis chevauchant le chien Sirius, image annonciatrice de la crue du Nil, d'Isis et Nephthys revivifiant Osiris ou encore d'Isis allaitant Harpocrate. Tous se rattachent à la thématique des vœux du Nouvel An (santé, paix, nourriture, prospérité, naissance), ainsi placés sous les auspices du dieu Sérapis et d'Isis *Pharia*, protectrice de la flotte frumentaire qui apporte l'annone à Rome. Il est d'ailleurs significatif que ces pièces frappées à Rome n'aient pas disparu après 331, lorsque la décision fut prise de réserver le blé d'Égypte aux besoins de Constantinople, nouvelle résidence du pouvoir. Mais il est plus que probable qu'à cette date l'Empereur n'est plus le commanditaire réel de ces émissions du Nouvel An. Rome, délaissée par le pouvoir impérial, devient progressivement un bastion du polythéisme face au nouveau pouvoir chrétien, qu'il soit de Constantinople ou de Milan. C'est désormais l'aristocratie romaine qui se charge de la frappe de ces monnaies isiaques comme sans doute également de ces médaillons que l'on appelle contorniates. Émis à Rome à partir de 357 apr. J.-C., ils portent au droit des représentations de grands personnages ou d'Empereurs et au

revers des thèmes relatifs aux Jeux du cirque, de l'amphithéâtre, du théâtre, voire des thèmes mythologiques et non chrétiens comme le *Navigium Isidis*. Destinés selon toute probabilité à servir de cadeaux distribués par les aristocrates à l'occasion des jeux liés aux *Vota Publica*, ils ont dû être également un instrument fort de la propagande « païenne ».

Avec Gratien disparaît l'association du portrait de l'Empereur et d'un type isiaque. Suivent alors, une quinzaine d'années durant, des séries dites anonymes, au droit desquelles figurent désormais Sérapis ou Isis. Ce sont les seules traces qui subsistent de la présence d'Isis à Rome en ce IV^e siècle finissant. Des traces à la fois éloquentes – de telles monnaies sont distribuées chaque année et l'on sait, par leurs épitaphes, que les principaux dirigeants du parti « païen », Symmaque, Prétextat, Nicomaque Flavien, étaient tous investis dans le culte d'Isis – et bien maigres, avouons-le. Sans doute l'édit de Théodose sur l'interdiction des sacrifices ne marqua-t-il pas la fin de ce monnayage, dont on peut supposer qu'il persista encore sous le règne d'Eugène. Mais la défaite de ce dernier et de ses alliés francs à la bataille de la Rivière Froide, près d'Aquilée, en Italie du Nord, le 5 septembre 394, mit certainement un terme à la longue présence d'Isis – et de bien d'autres divinités – dans le paysage romain. En tous cas, nul document postérieur n'est aujourd'hui là pour l'attester.